

# HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

CLASSE DE PREMIÈRE GÉNÉRALE

## PARTIE 1. HISTOIRE



# SOMMAIRE

## THÈME 1. L'EUROPE FACE AUX RÉVOLUTIONS

**FICHE N°1. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE: UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA NATION**

**FICHE N°2. L'EUROPE ENTRE RESTAURATION ET RÉVOLUTION (1814-1848)**

## THÈME 2. LA FRANCE DANS L'EUROPE DES NATIONALITÉS: POLITIQUE ET SOCIÉTÉ (1848-1871)

**FICHE N°3. LA DIFFICILE ENTRÉE DANS L'ÂGE DÉMOCRATIQUE: LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE ET LE SECOND EMPIRE**

**FICHE N°4. L'INDUSTRIALISATION ET L'ACCÉLÉRATION DES TRANSFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES EN FRANCE**

**FICHE N°5. LA FRANCE ET LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX ÉTATS PAR LA GUERRE ET LA DIPLOMATIE**

## THÈME 3. LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE AVANT 1914: UN RÉGIME POLITIQUE, UN EMPIRE COLONIAL

**FICHE N°6. LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET RÉPUBLICAIN**

**FICHE N°7. PERMANENCES ET MUTATIONS DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE JUSQU'EN 1914**

**FICHE N°8. MÉTROPOLE ET COLONIES**

## THÈME 4. LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE: LE « SUICIDE DE L'EUROPE » ET LA FIN DES EMPIRES EUROPÉENS

**FICHE N°9. UN EMBRASEMENT MONDIAL ET SES GRANDES ÉTAPES**

**FICHE N°10. LES SOCIÉTÉS EN GUERRE: DES CIVILS ACTEURS ET VICTIMES DE LA GUERRE**

**FICHE N°11. SORTIR DE LA GUERRE: LA TENTATIVE DE CONSTRUCTION D'UN ORDRE DES NATIONS DÉMOCRATIQUES**

# THÈME 1

## L'EUROPE FACE AUX RÉVOLUTIONS

### FICHE N°1. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET L'EMPIRE: UNE NOUVELLE CONCEPTION DE LA NATION

Le 5 mai 1789, Louis XVI convoque les États généraux du royaume réunissant les 3 ordres (clergé, noblesse, Tiers-Etat) pour trouver des solutions face à la crise que traverse la France. Cependant, il perd le contrôle de la situation. La France rompt alors avec l'Ancien Régime: le pays est en guerre et connaît des bouleversements majeurs.

## I - UNE PÉRIODE DE BOULEVERSEMENTS POLITIQUES MAJEURS: LA DISPARITION DE L'ANCIEN RÉGIME

### A) La fin de la monarchie absolue et l'émergence de l'Assemblée constituante

Les 13 colonies anglaises d'Amérique proclament leur indépendance et se dotent d'une Constitution séparant les pouvoirs en 1787. Cet événement revêt une certaine influence en France, où les esprits des Lumières entendent également formaliser une séparation des pouvoirs. A ce titre, le philosophe Montesquieu souhaite voir le pouvoir se séparer en un pouvoir législatif, un pouvoir judiciaire et un pouvoir exécutif.

#### 1. La fin du XVIIIe siècle est très délicate pour la France:

**Sur le plan social**, en raison des mauvaises récoltes qui entraînent la hausse des prix des céréales et du pain. Les Français, majoritairement ruraux, subissent des disettes. Le peuple français se révolte. L'Etat français est endetté.

**Sur le plan politique**, le clergé et la noblesse ne payent pas d'impôt contrairement au Tiers-Etat qui représentent plus de 90 % de la population.

Lors des États généraux en 1789, Louis XVI convoque environ 1 100 députés provenant des 3 ordres pour plus d'équité. Partout en France, chaque ordre a rédigé des cahiers de doléances. Les députés du Tiers-Etat refusent le vote par ordre et s'autoproclament « Assemblée nationale » en juin 1789.

#### 2. La prise de la Bastille

Ceux-ci jurent par le biais du serment du jeu de Paume (20 juin 1789) ne de pas se séparer tant qu'une constitution n'aura pas été rendue effective. Le roi cède et pousse le clergé et la noblesse à rejoindre le Tiers-Etat. Début juillet, l'assemblée se proclame « Assemblée nationale constituante » et est chargée de rédiger une constitution. Cet événement constitue la fin de la monarchie absolue.

Le 11 juillet 1789, une rumeur circule prétendant que les troupes du Roi vont entrer de force dans la capitale afin d'arrêter les députés. De ce fait, les Parisiens prennent la Bastille le 14 juillet 1789. Les privilèges sont abolis dès le 4 août: c'est la fin de la société d'ordres et de l'Ancien régime.

## B) L'émergence de la monarchie constitutionnelle (1791-1792)



**Louis XVI ne veut pas d'une monarchie comme en Angleterre:** il s'enfuit en août 1791 mais il est reconnu en chemin. On le suspend alors de ses pouvoirs car cette fuite l'a discrédité aux yeux des Français. Le roi est placé dans un palais et est surveillé.

La rédaction de la constitution est terminée en 1790 et adoptée dès 1791. Celle-ci instaure la séparation des pouvoirs (exécutif, législatif, judiciaire). Une partie de la population (les hommes riches, capables de payer le cens) peut désormais élire les députés, les ministres sont contrôlés par l'Assemblée. **Le roi n'est plus l' élu de Dieu mais du peuple et doit prêter serment à cette constitution.**

*Une peinture d'Antoine-François Callet représentant Louis XVI (huile sur toile, 1781).*

## II - DE L'ÉCHEC DE LA RÉPUBLIQUE À NAPOLÉON (1792-1815)

### A) La fin de la monarchie constitutionnelle et la proclamation de la première République (1792-1794)

En 1792, Louis XVI souhaite retrouver son pouvoir absolu. En parallèle, la guerre est déclarée à l'Autriche. La France est alors envahie au Nord-Est. Le duc de Brunswick, chef des armées prussiennes et autrichiennes, exige la liberté et la sécurité du roi. C'est pourquoi il menace le peuple de Paris de saccager la capitale. Les révolutionnaires s'emparent alors du palais des Tuileries: Louis XVI est arrêté. **C'est la fin de la monarchie constitutionnelle.**

Dès le lendemain, la République est proclamée (septembre 1792). **Mise en avant de symboles:** le drapeau tricolore, le bonnet phrygien, Marianne, la Marseillaise, la devise Liberté-Égalité-Fraternité. Néanmoins, l'Assemblée fait face à d'énormes difficultés. Elle remplace donc le gouvernement par un gouvernement révolutionnaire pour apaiser les tensions militaires internes et externes. Cela n'a pas l'effet escompté: la République est menacée à l'extérieur et à l'intérieur.

### 3. La France connaît de fortes divisions politiques

**Les montagnards autour de Danton et Robespierre** souhaitent un pouvoir fort et centralisé permettant de consolider les acquis de la Révolution

**Les girondins, des révolutionnaires issus de la bourgeoisie,** ont peur d'un retour à l'Ancien régime et des insurrections populaires.

La République impose donc la **Terreur entre 1793 et 1794**. Les montagnards prennent la décision de guillotiner Louis XVI en 1793. Les Montagnards s'accaparent ainsi davantage de pouvoir: ils abolissent l'esclavage en 1794. Robespierre instaure un régime de plus en plus révolutionnaire:

- la création du comité de salut public.
- la création des tribunaux révolutionnaires.
- la condamnation à mort de ceux qui ne sont pas révolutionnaires.

**Résultat: Robespierre instaure une dictature.** Cependant, il est arrêté et guillotiné en juillet 1794, ce qui met fin à la Terreur. La Terreur a fait 40 000 morts.

## B) De la fin de la Terreur au consulat

C'est un nouveau régime qui s'appuie sur la constitution naissante: le principe de suffrage censitaire est conservé, ainsi que la séparation des pouvoirs. Le contrôle des prix est supprimé. Néanmoins, ce régime ne plaît pas aux montagnards et royalistes, car les plus pauvres et précaires restent fragilisés.

Dans ce contexte, un jeune général, **Napoléon Bonaparte**, finit par s'imposer au pouvoir. Il réalise un coup d'État et impose un nouveau régime: le consulat. Le consulat apparaît à la fois comme un pouvoir autoritaire et modernisateur, aux mains de 3 consuls (Bonaparte, Cambacérès et Lebrun).



**Le régime de Napoléon Bonaparte devient rapidement autoritaire** car le pouvoir est concentré dans les mains de Bonaparte. L'esclavage est également rétabli. Le consulat est aussi caractérisé par:

- le retour des nobles qui avaient émigré
- le catholicisme n'est plus religion d'État
- les évêques sont nommés par les consuls
- la création de la Banque de France
- la création du code civil en 1804
- la création du lycée et du baccalauréat
- la création de la légion d'honneur

*Un tableau représentant Napoléon Bonaparte (huile sur toile, 1812).*

**Ce régime est populaire** car il assure la paix, une certaine croissance économique et préserve certains acquis de la Révolution.

**Le code civil (1804):** il avait pour but d'unifier le droit sur tout le territoire car sous l'Ancien régime existaient le droit coutumier oral au Nord et le droit écrit au Sud. Ce code est particulièrement inégalitaire entre les hommes et les femmes.

## C) Le Premier Empire (1804-1815)

En 1802, le Consulat est réorganisé et Napoléon est nommé consul à vie. Le 2 décembre 1804, Napoléon se fait sacrer empereur des Français en présence du pape Pie VII. Il fonde ainsi une nouvelle dynastie. Grâce à Napoléon, la France domine l'Europe: Bonaparte remporte de nombreuses victoires. Il place des membres de sa famille sur les territoires qu'il a conquis.



Le régime prend rapidement un caractère monarchique qui rappelle l'Ancien Régime: les Assemblées sont supprimées, la presse est censurée, la liberté d'expression est malmenée, les opposants connaissent une certaine répression.

*Le sacre de Napoléon Ier, le 4 décembre 1804, a été peint par Jacques-Louis David. Ce tableau est exposé au Louvre à Paris.*

L'Empire français s'est géographiquement étendu (Italie, Belgique, Espagne, certains royaumes prussiens). Cependant, peu à peu, ces territoires se révoltent. Napoléon connaît également un cuisant échec militaire en Russie. En 1814, Napoléon Bonaparte doit abdiquer (renoncer au pouvoir): il est exilé sur l'île d'Elbe, avant de revenir au pouvoir et d'être envoyé sur l'Île Sainte-Hélène. La France est alors ramenée à ses frontières de 1790 et Louis XVIII accède au trône.

## III - UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LA SOCIÉTÉ

### A) De nouveaux droits et libertés pour le peuple

En 1789, l'Assemblée adopte la DDHC (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen). Grâce à ce texte, les hommes naissent égaux en droit et profitent de la liberté religieuse et d'expression. La vie des hommes rime désormais, théoriquement, avec sécurité, propriété et égalité face à l'impôt.

### B) Des changements économiques pour le pays

La loi d'Allarde (1791) permet la création de la liberté d'entreprise. En 1795 sont unifiés les poids et les mesures sur le territoire, permettant l'unification du territoire et du marché national. A partir de 1803, il n'existe plus qu'une seule monnaie pour faciliter les échanges, le franc-germinal (instauré par Napoléon). Grâce à Napoléon, les banques sont créées en 1800 (impression des billets).

### C) Un nouvel encadrement administratif

#### 4. L'encadrement administratif de la France a été bouleversé par la Révolution et l'Empire

En 1790, le territoire français est divisé en 83 départements et en communes. Bonaparte, en 1800, met à la tête des départements des préfets et un sous-préfet aux arrondissements. Le préfet est le représentant de l'État dans le département, il veille au maintien de l'ordre, perçoit les impôts et nomme les maires de communes de moins de 5 000 habitants.